Section SAD

DÉCLARATION

SALAIRES 2014

Le Comité de section du SGLCE-CGT SAD s'est réuni, le 9 avril 2014, pour faire le point sur la politique salariale et de l'emploi.

Nos actions nous ont certes permis d'être entendus sur la revendication salariale dans la profession, mais la position ambiguë du SPQN, qui vise à exclure une partie d'entre nous, est inacceptable.

Nous refuserons un zéro pointé sur les salaires en 2014 et exigeons l'application de la revalorisation pour tous les salariés relevant du champ de la presse quotidienne nationale.

C'est pourquoi, nous nous impliquerons dans les mouvements à venir, et le Comité de section du SGLCE-CGT SAD demande à chacun de s'inscrire dans la journée nationale du 12 avril contre l'austérité que nous subissons au quotidien par le gel des salaires imposé par le patronat.

Le Comité de section du SGLCE-CGT SAD appelle ses adhérents à se tenir prêts à participer aux actions du syndicat sur les questions de salaires et de l'emploi.

Paris, le 9 avril 2014